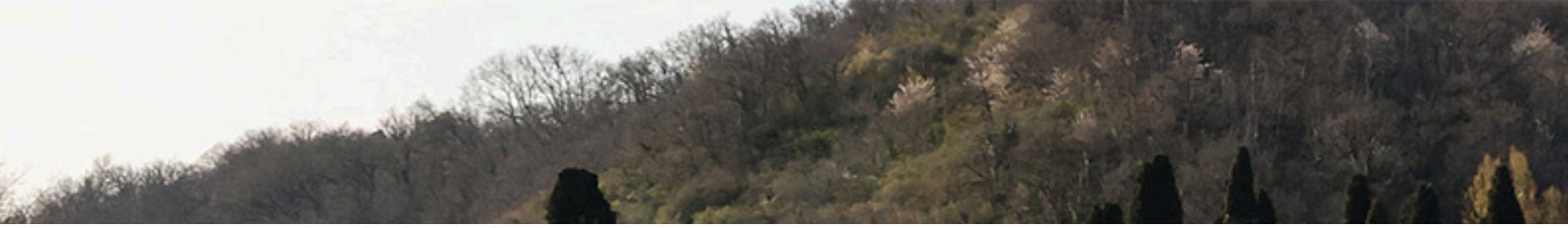

Conseillers Numériques

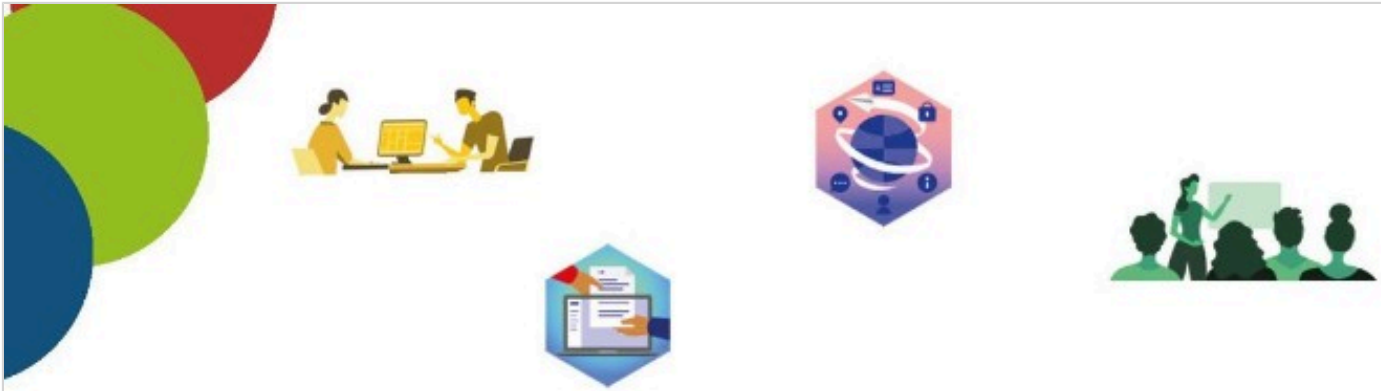

Pour se moderniser et rendre l'administration plus accessible, l'Etat a dématérialisé les démarches administratives. Mais très rapidement, des études ont montré que plusieurs millions de français étaient trop éloignés du numérique pour pouvoir réaliser seuls leurs démarches en ligne.
Plusieurs dispositifs d'accompagnement ont été mis en place et dernièrement, les Maisons France Services ont été créées ainsi que 4 000 postes de conseillers numériques.

Le Muretain Agglo a choisi de recruter une Conseillère numérique pour répondre à ce besoin sur le territoire et notamment sur le Quartier Prioritaire de la Ville de Muret et les communes rurales.
Par ailleurs, certaines communes du territoire avaient également fait ce choix. Il existe donc plusieurs dispositifs, sur notre territoire, destinés à accompagner ou à former les usagers en matière de démarches administratives en ligne mais aussi dans la prise en main de matériels informatiques : smartphones, tablettes, ordinateurs...

C'est **difficile** pour vous, vous avez besoin qu'on vous **aide**, qu'on vous **guide** ou vous voulez devenir plus **autonome** avec les **outils numériques**... n'hésitez pas à aller voir un **Conseiller Numérique France Services** ou à vous rendre dans une **Maison France Services**, une **Maison des Solidarités** (MDS), une **Maison Départementale de Proximité** (MDP), etc...

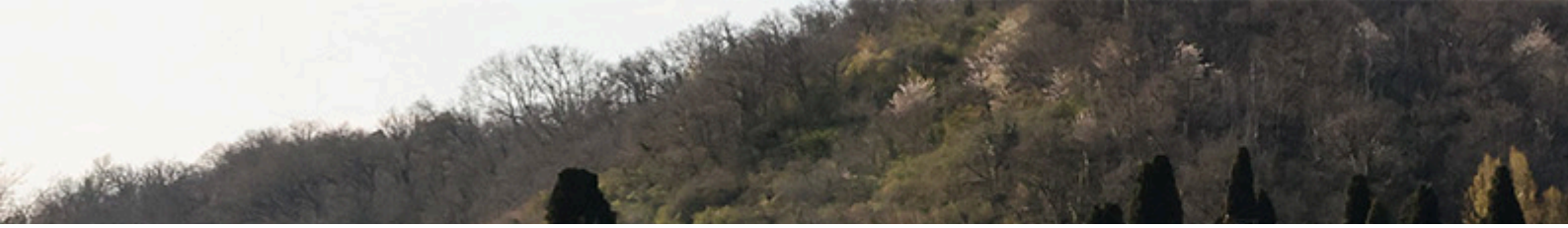

HORAIRES PERMANENCES 2ème TRIMESTRE 2025

VILLATE	Mercredi 9h- 11h30	AVRIL	MAI	JUIN
		2	7	4

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

05.34.50.17.25 - 05.34.50.16.83